



## **Communiqué de presse**

### **Commando de la fac de droit. Ni oubli, ni pardon.**

#### **Pour que justice soit rendue.**

C'était il y a plus de trois ans, le 22 mars 18 les étudiants étaient en lutte contre la loi d'orientation et la réussite des étudiants et la réforme du baccalauréat. Une forte mobilisation avait lieu dans de nombreuses universités Françaises. A Montpellier, à l'issue d'une assemblée générale organisée par les syndicats des personnels des universités et des enseignants, des étudiants occupaient un amphithéâtre.

En parallèle se déroulait une forte mobilisation des travailleurs-euse-s pour la défense des retraites et des services public.

Dans ce contexte d'occupation pacifique, le préfet de l'époque Pierre Pouëssel refusait de faire intervenir les forces de police.

Le Doyen de la Faculté de Droit, Philippe Pétel et Jean-Luc Coronel, Professeur d'histoire et militant royaliste, faisaient pénétrer dans le bâtiment un commando d'extrême-droite armé de palettes cloutées et d'un taser, frappant les étudiants pour la plupart endormis. Monsieur Coronel participait à l'agression, frappant à coups de poing des étudiants.

Ce groupe composé de membres d'un groupuscule identitaire, la ligue du midi, mais aussi de membre du RN (rassemblement national), qui cherche à lisser une certaine forme de respectabilité et à banaliser son discours et sa rhétoriques xénophobes, fondées en réalité sur l'exclusion et la haine de l'autre. Ce qui est à l'opposé des valeurs énoncées dans notre bloc de constitutionnalité, fondant également la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen, et il n'hésite pas à les piétiner en faisant appel à la violence, dévoilant ainsi son vrai visage.

Les deux responsables enseignants étaient censés enseigner les règles de droits applicables dans un régime démocratique.

Pour ces faits, dans le cadre de sanctions disciplinaires, Philippe Pétel doyen de la faculté de droit a été suspendu de ses fonctions et Jean-Luc Coronel a été révoqué de l'enseignement supérieur. Aujourd'hui, il enseigne à l'ISSEP, l'école de Marion maréchal Le Pen située à Lyon.

Du côté des victimes, ça a été un parcours difficile, le juge d'instruction ayant été long à prendre en compte leur dossier.

Que la lumière soit faite et que ce procès révèle le véritable visage de l'extrême-droite française.

Car rappelons-le : il s'agit d'un procès de l'extrême-droite et non pas d'une banale querelle.

En 2018 plusieurs autres agressions perpétrées par l'extrême droite ont eu lieu en France : seule l'agression qui s'est déroulée à Montpellier a donné lieu à des poursuites.

C'est grâce au soutien des victimes par le mouvement social, par la réaction unitaire des syndicats, des étudiants, des associations, que les victimes et les témoins ont été entendus par les services de police puis la justice.

La lutte contre l'extrême droite réussit lorsqu'elle est unitaire, résolue et réfléchie.

**La Ligue des droits de l'homme sera présente au rassemblement devant le tribunal jeudi 20 mai à 8h30.**

Montpellier le 18 mai 2021.

**LDH Montpellier**

27, boulevard Louis Blanc

Espace Martin Luther King - 1<sup>er</sup> étage

34000 MONTPELLIER

(Arrêt de tramway 1 · 2 · 4 "Corum")

[montpellier@ldh-france.org](mailto:montpellier@ldh-france.org)

